



Année 2026-2027

Autorisation de droit à l'image et/ou la voix pour un(e) mineur(e)

Objet : Demande d'autorisation de filmer et publier des images et/ou voix d'un(e) mineur(e)

Nom et prénom de l'inscrit :

Nous soussignés,

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Adresse : Adresse :

.....

.....

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix :

- ☐ **Autorisons**, la Mairie de Crolles dans le cadre de la promotion des activités du service jeunesse et vie locale à capter, enregistrer, monter, reproduire et graver les images de mon enfant.
- ☐ **Autorisons**, la Mairie de Crolles à publier ces images dans les médias suivants : site internet de la commune, presse, journal municipal, Facebook, Instagram.
- ☐ **N'autorisons pas**, la Mairie de Crolles dans le cadre de la promotion des activités du service jeunesse et vie locale à capter, enregistrer, monter, reproduire et graver les images de mon enfant.
- ☐ **N'autorisons pas**, la Mairie de Crolles à publier ces images dans les médias suivants : site internet de la commune, presse, journal municipal, Facebook, Instagram.

Nous sommes expressément informé(e)s que nous pouvons revenir sur notre consentement, à tout moment, sur simple demande écrite à la Mairie de Crolles.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et pendant 5 ans. Cette autorisation ne s'applique qu'aux supports et modes de diffusion explicitement mentionnés ci-dessus. L'utilisation de ces images à d'autres fins que celles indiquées ci-dessus donnera lieu à une nouvelle demande d'autorisation.

Les images ainsi obtenues ne pourront être utilisées à des fins autres que celles faisant objet de la présente.

La Mairie de Crolles s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies dans des cas contraires aux bonnes mœurs.

La Mairie de Crolles ne saurait être responsable de l'utilisation faite par une tierce personne, depuis les supports et réseaux précités.

Les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont enregistrées et nous permettent un traitement et un suivi administratif des autorisations et refus délivrés par les représentants légaux de l'enfant. Les données sont numérisées, conservées pendant 5 ans ou jusqu'au retrait de votre consentement et sont transmises aux seules personnes habilitées de la Mairie de Crolles. Conformément au règlement européen sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 - ci-après "RGPD") et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement et d'effacement. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données, veuillez consulter notre politique de protection des données ou contacter notre DPO à l'adresse suivante : donnees.personnelles@ville-crolles.fr

Signature des représentants légaux

Fait à :

Fait à :

Le :

Le :

Signature :

Signature :